MAPPE MONDE 90/4

Superposition d'usages en forêt méditerranéenne soumise

Michel ETIENNE*

RESUME A partir d'un même territoire à usage très diversifié, il est possible de schématiser, au moyen des chorèmes, des modèles d'organisation de chacune des activités au sein du même espace forestier. Ensuite, il est montré comment la superposition des usages dans un schéma d'ensemble fait émerger des structures d'organisation nouvelles.

• CHOREME
• FORET
• MODELISATION GRAPHIQUE
• ORGANISATION SPATIALE
• USAGES

ABSTRACT From the same multiple use landscape, it is possible to use choremes to design a model of organization for each activity within the same forest area. Then, overlaying all practices on the same model, new structures of space organization emerge.

• CHOREME
• FOREST
• GRAPHIC MODELIZATION
• PRACTICES
• SPATIAL ORGANIZATION

RESUMEN A partir de un mismo territorio de uso múltiple, es posible esquematizar, por medio de coremas, modelos de organización de cada una de las actividades que se realizan en un mismo espacio forestal. A continuación, se muestra cómo la superposición de estos usos en un mismo esquema de conjunto deja aparecer nuevas estructuras de organización del espacio.

• BOSQUE
• COREMA
• MODELIZACION GRAFICA
• ORGANIZACION ESPACIAL
• USOS

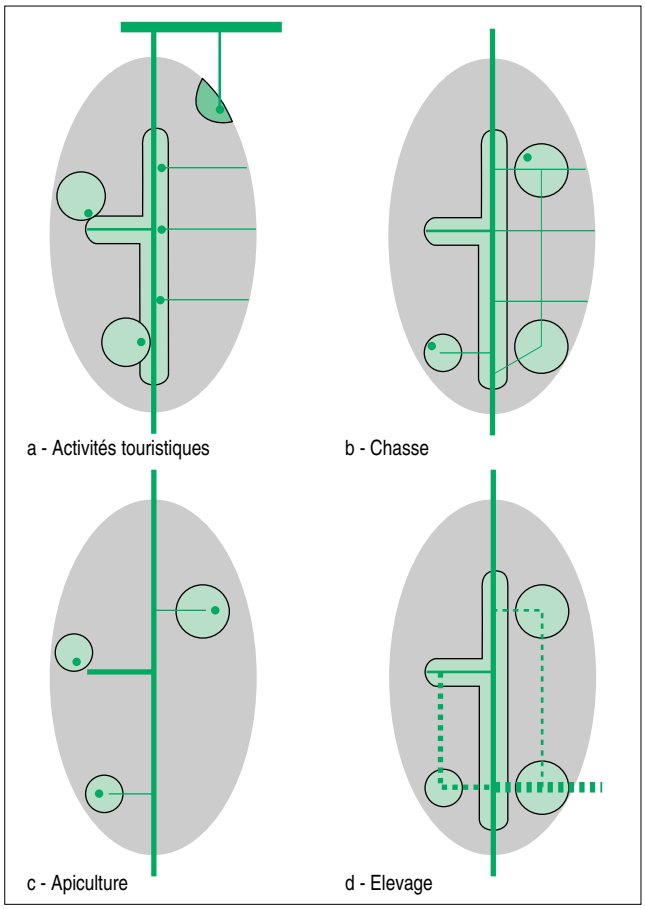

1. Modèles des activités au sein de la forêt

* INRA-SAD Avignon.

L'objet de la modélisation est de représenter un espace forestier du sud de la France ouvert à différents types d'usagers mais dont le rôle essentiel est une fonction de récréation. Cependant, en liaison avec les activités directement récréatives (randonnées, promenades à cheval, cueillettes, chasse, etc.), un travail important est réalisé pour assurer la protection de la forêt contre les incendies (débroussaillements, pistes, pâturage, aménagement de points d'eau). A cela s'ajoutent quelques activités productives comme l'apiculture ou la récolte industrielle de plantes à parfum, ainsi que des efforts de reboisement (Etienne M. *et al.*, 1989).

Chaque usage peut alors être perçu comme générateur et utilisateur de structures spatiales caractéristiques en fonction des attentes de chaque type d'acteur à l'égard de l'espace forestier (fig. 1).

Par exemple, les *activités touristiques* sont représentées par trois chorèmes qui traduisent des processus d'attraction et de tropisme (1a).

• Les voies de communication orientent le flux des visiteurs et permettent de franchir la ligne de partage entre la forêt et le reste de l'espace rural.
• Les différentes activités associent à ces voies des «portées», des profondeurs variées de pénétration du milieu forestier, et produisent des «couloirs» autour des voies.
• Les parkings, les aires de pique-nique, les points d'eau, les intersections avec les sentiers de randonnée et les zones de point de vue constituent autant de points d'attraction.

Par rapport à la *chasse*, la modélisation fait apparaître comme essentielles les zones d'interface entre la forêt fermée et les zones débroussaillées ou le réseau de pistes à l'intérieur du massif forestier (1b). Ces éléments conditionnent l'emplacement des postes d'affût, les lignes de tir ou même le type de gibier susceptible d'être abattu.

Pour l'*apiculture*, le point de contact entre une piste et une zone débroussaillée est un élément décisif dans le choix

de l'emplacement du rucher, à condition de se trouver à proximité de maquis riches en plantes mellifères attractives pour les abeilles (1c).

La participation d'un *élevage* à l'entretien du réseau de pare-feu amène, comme nous l'avons expliqué dans l'article précédent, à prendre en considération la structure en archipel des zones débroussaillées et leur organisation en réseau par agencement de carrefours stratégiques (1d).

Mais il est clair que le modèle global d'organisation de la forêt soumise considérée est tout autre que la simple superposition des quatre modèles présentés ci-dessus (fig. 2). Il est régi par un corps de règles dictées par les forestiers à partir de leur propre perception d'un espace organisé, et en donnant priorité aux activités de rapport et à la protection de la forêt contre les incendies. La modélisation chorématique fait alors apparaître:

• une structure en bandes, parallèles au principal axe de communication, avec une première ligne de partage stricte qui délimite la zone d'accès aux véhicules et une deuxième ligne, plus perméable, qui figure la zone jusqu'où l'on pénètre habituellement à pied;

• une structure en archipel ou même en grappe se raccordant à un couloir central disposé stratégiquement par rapport à une contrainte dominante (le mistral), qui constitue le dispositif de défense de la forêt contre les incendies. Des zones sensibles font l'objet d'une protection particulière, et donc d'une réglementation spéciale (reboisements, régénérations, sites exceptionnels);

• le tout est quadrillé par un réseau de pistes dont l'ouverture est parfaitement contrôlée par une série de verrous permettant de fermer tout ou partie de l'accès à la forêt.

Il est clair que la cohabitation des différents usagers de l'espace forestier est fortement structurée par le schéma d'organisation des forestiers, d'autant plus que toute activité rémunératrice pour les services forestiers bénéficie de certains avantages, comme le droit d'accès aux pistes. Toutefois, la répartition de chacun sur le territoire se fait aussi de façon à éviter ou à diminuer les risques d'affrontements dans le cas d'activités concurrentes (chasse et élevage), ou bien de façon à favoriser les possibilités de collaboration dans le cas d'activités complémentaires (débroussaillement et élevage).

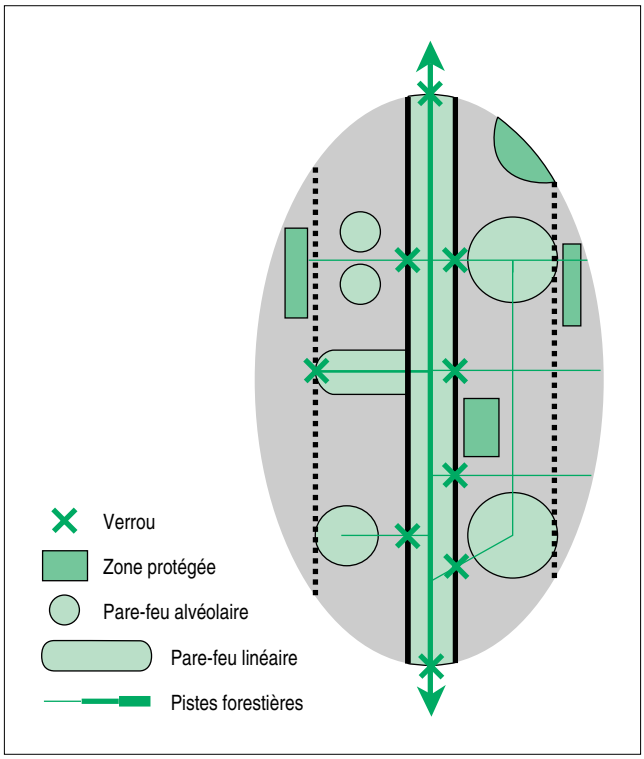

2. Modèle global d'organisation de la forêt

Mais il faut signaler que ce modèle spatial manque d'une dimension temporelle prenant en compte les durées de présence des acteurs, certains conflits sur l'espace pouvant être résolus par une juxtaposition ou un décalage dans le temps.

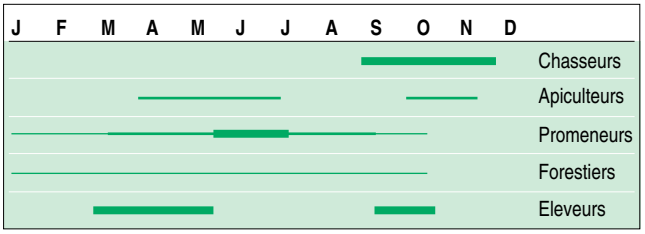

Remerciements à M. Meuret pour son aide dans la réalisation des documents graphiques.

Références bibliographiques

ETIENNE M., 1989, *Protection of mediterranean forests against fire an ecological approach for redevelopment*, 5th Europ. Ecol. Symp., Sienne (Italie), 8 p.
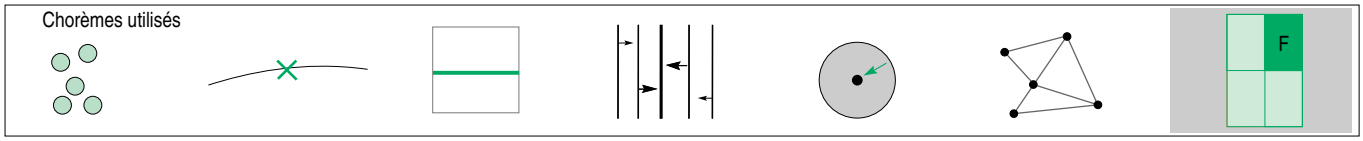
ETIENNE M., NAPOLEONE M., JULLIAN P. et LACHAUX M., 1989, «Elevage ovin et protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies», *Etudes et Recherches*, INRA, n° 15, pp. 1-46.